



Le Préau, Centre Dramatique de Basse-Normandie

Directeur : Pauline Sales
Résidence d'auteurs/ Basse-Normandie

Date de mise à jour :

Présentation :

Le CDN Enfance et Jeunesse de Basse-Normandie a été créé en 1978 par Yves Graffey, directeur du "Gros Caillou" à Caen. En 1992, Éric de Dadelsen lui succède et fonde le "Théâtre du Préau". Aujourd'hui basé à Vire (60 km de Caen) il organise à Caen une saison jeune public, crée ses spectacles et met en place - avec le concours de la Région Basse-Normandie - une politique de décentralisation culturelle sur le territoire bas-normand. Le lieu est actuellement dirigé par Pauline Sales et Vincent Garange.

Un dispositif de résidence d'auteurs et d'auteurs associés existe depuis 2 ans.

Principaux objectifs de la résidence :

- > Mission de création pour la jeunesse dans le cadre par exemple du festival ADO, ou de partenariats avec les lycées et collèges de Vire
- > Promouvoir la décentralisation culturelle
- > Renforcer le réseau du spectacle vivant en milieu rural

Durée moyenne d'une résidence :

Durée moyenne : 4 semaines

Date limite pour le dépôt des dossiers :

Pas de dossier, pas de date

Nombre de résidents accueillis par année :

- > Deux auteurs peuvent être accueillis à la même période
- > L'auteur peut être accueilli deux, trois, quatre fois selon le projet
- > Il peut scinder sa résidence en deux

Conditions de candidature :

- > La candidature part d'une commande d'écriture par la structure. Pas de candidature
- > Pas d'obligation de publication à compte d'éditeur a priori
- > Pas de limite d'âge

Autre critère de sélection :

- > Auteurs émergents comme repérés
- > Auteurs jeunes et auteurs pour adultes, bien que les auteurs jeunes sont favorisés
- > Auteurs francophones et étrangers

Type d'hébergement proposé :

- > Appartement en ville
- > Internet, imprimante, photocopieuse
- > TV

- >Photocopieuse
- >L'auteur peut prendre ses repas avec d'autres résidents

Équipements mis à la disposition du résident :

- >Scène
- >Projecteur
- >Local de répétition

Frais à la charge du résident : /

Frais pris en charge par la structure :

- >Transport
- >Restauration
- >Hébergement

Contreparties demandées aux auteurs accueillis :

- >Lectures ou représentations devant le public si l'auteur(e) en fait la demande

Spécificités :

- >Dispositif pérenne
- >Accueille uniquement des auteurs de théâtre
- >Accueil possible de metteurs en scène et de compagnies
- >Accueillir possible d'un compagnonnage entre un auteur et une compagnie, en vue d'une création
- >Résidence isolée ou partagée

Accompagnement des auteurs au long de leur travail d'écriture :

- >Accompagnement tout au long de son processus d'écriture échanges avec la directrice Pauline Sales (auteure)
- >Lectures et échanges avec le public possible
- >Participation active à la vie du théâtre et à l'activité des productions et de la programmation qui ont lieu pendant la résidence

Accompagnement des auteurs après la résidence :

- >Création présentée au Préau et en tournée
- >Aide à la production et à la diffusion
- >Achat du spectacle possible par la structure

Pour plus d'informations : www.lepreaucdr.fr

Noms des précédents bénéficiaires de la résidence :

Samuel Gallet, Magali Mougel, Damien Gabriac, Vicent Farasse

Contact du référent ou personne chargée des résidences :

Le Préau, Centre Dramatique de Basse-Normandie, Vire
Place Castel
BP 90104
14503, Vire Cedex
Téléphone : 0231661606
Mail : theatre@lepreaudr.fr

Centre national du Théâtre : pôle auteurs

134, rue Legendre 75017 Paris / Tél. : +33 1 44 61 84 85